



APPEL A CANDIDATURES 2025

BOURSE DE RECHERCHE POSTDOCTORALE

Présentation générale

Dans le but de soutenir la réalisation de travaux de recherche portant sur le psychotraumatisme et la résilience, le Cn2r lance un appel à candidatures pour le financement d'une **bourse de recherche postdoctorale de 2 ans**.

Les projets de recherche peuvent s'inscrire dans toutes les disciplines et concerner aussi bien la **recherche fondamentale** que la **recherche appliquée**. Bien que la thématique de la bourse ne soit pas fléchée et permette ainsi la présentation de toute proposition traitant des psychotraumatismes et/ou de la résilience, une attention particulière sera portée aux projets impliquant une **dimension de soutien social** et/ou de **recherche participative**.

- Le **soutien social**, qui ne fait pas l'objet d'une définition unique, est envisagé ici dans un sens large, comme un concept multidimensionnel englobant tout type de soutien (émotionnel, informationnel, matériel, appartenance sociale, etc.) que l'individu peut recevoir de diverses personnes ou milieux dans son environnement. Nous l'appréhendons comme un facteur protecteur pour la santé mentale susceptible de favoriser les stratégies d'adaptation, l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et la compétence à travers l'échange effectif ou prévisible de diverses ressources (Gottlieb, 1994; Gottlieb & Bergen, 2010). On distingue généralement le soutien perçu, à savoir la perception de la disponibilité du soutien, le soutien reçu, à savoir l'obtention et la fréquence effective du soutien, et la satisfaction de celui-ci, à savoir l'adéquation de ce soutien par rapport aux besoins de l'individu. L'importance de cette thématique est soulignée par la création par l'OMS d'une [nouvelle Commission sur le lien social \(2024-2026\)](#) ayant pour but de faire valoir les liens sociaux comme une priorité de santé publique mondiale.
- La **recherche participative** vise à impliquer activement les personnes concernées par la thématique étudiée dans toutes les étapes du projet, de la définition des questions de recherche à l'analyse des résultats. En accord avec l'[article 6 de la dernière révision de la Déclaration d'Helsinki en 2024](#) (World Medical Association, 2013), elle favorise un partage du pouvoir et des responsabilités entre chercheurs et participants, avec l'objectif de générer des connaissances utiles et de favoriser un changement sociétal. Dans la pratique, différents niveaux de partenariat peuvent être mobilisés, allant de la consultation des participants (où ils donnent leur avis ponctuellement sur un aspect du projet) à des formes plus avancées comme la co-construction des questions de recherche et de la collecte de données, ou encore la prise de décision partagée tout au long du processus. Ces différents niveaux d'implication permettent d'adapter l'approche en fonction des objectifs du projet et des attentes des participants.

La qualité du projet proposé, et notamment l'originalité du traitement de la question de recherche et l'adéquation avec la méthodologie choisie, ainsi que sa faisabilité, demeureront les critères d'évaluation principaux, indépendamment de la thématique.

Les candidatures peuvent être soumises tant en français qu'en anglais.

Gottlieb, B. H. (1994). Social support. In A. L. Weber & J. H. Hanvey (Eds.), *Perspectives on close relationships* (pp. 307–324). Allyn et Bacon.
Gottlieb, B. H., & Bergen, A. E. (2010). Social support concepts and measures. *Journal of psychosomatic research*, 69(5), 511–520. <https://doi.org/10.1016/j.ipsychores.2009.10.001>
World Medical Association. (2013). *Declaration of Helsinki: Ethical principles for medical research involving human subjects*. World Medical Association. <https://www.wma.net/what-we-do/medical-ethics/declaration-of-helsinki/>

Conditions de l'appel à projets

Les projets de recherche présentés devront être effectués principalement dans un laboratoire français, quelle que soit la nationalité de l'étudiant. Les collaborations avec des laboratoires étrangers sont néanmoins tout à fait possibles. L'Établissement gestionnaire de la bourse devra nécessairement être un établissement d'enseignement supérieur et de recherche ou un organisme de recherche. Cet établissement français sera l'employeur du bénéficiaire.

Cette bourse post-doctorale vise la mise en œuvre d'un **projet de recherche de 2 ans**. Le candidat au post-doctorat devra intégrer son laboratoire d'accueil au plus tard à la fin décembre 2025. Le montant maximal de la bourse est fixé à **121.000 € pour un projet de 24 mois**. **Le salaire du post-doctorant doit impérativement représenter au minimum 90% du budget demandé**. Une enveloppe maximale de 10% de la subvention pourra être utilisée pour des dépenses de fonctionnement et de petit équipement (mission, consommable, équipement informatique plafonné à 1 ordinateur) dès lors que ces dépenses sont liées expressément à la bonne réalisation du Projet. Seules seront prises en compte les dépenses postérieures à la date de démarrage du Projet et antérieures à la date de fin de Projet. Les frais de gestion ne sont pas éligibles.

Un premier versement de 60% du financement sera effectué à l'attribution après signature de la convention de financement. Un second versement de 20% sera réalisé à mi-parcours après remise d'un rapport intermédiaire sur l'état d'avancement du projet. Le solde de la bourse sera versé après validation du rapport final (projet finalisé et état financier signé).

Accompagnement méthodologique :

Le projet sélectionné bénéficiera d'un suivi par les chercheurs du Cn2r. A ce titre, le candidat et son encadrant pourront signer une convention d'engagements réciproques. Le candidat aura également la possibilité d'être accueilli ponctuellement au sein des locaux du Cn2r.

Procédure et calendrier

Les candidats doivent soumettre une lettre d'intention en remplissant le document fourni sur le site internet du Cn2r (étape 1). Cette lettre d'intention fera l'objet d'une première sélection en interne par les membres du Cn2r (porteurs scientifiques, chercheurs, cliniciens et patients partenaires). Les candidats dont la lettre d'intention sera sélectionnée devront soumettre un dossier complet qui sera évalué par un jury composé des membres du Cn2r précités ainsi que d'experts sélectionnés en fonction des thématiques et méthodologies des projets (étape 2). Ce dossier comportera notamment un résumé des travaux précédents du candidat, une description détaillée du projet de recherche et de la méthodologie prévue, ainsi qu'une présentation de l'environnement scientifique dans lequel il sera réalisé.

| CALENDRIER | |
|---|--------------------------|
| Ouverture de l'appel à projets | Lundi 3 mars 2025 |
| Date limite de réception des lettres d'intention | Dimanche 13 avril 2025 |
| Information par mail des lettres d'intention retenues | Vendredi 25 avril 2025 |
| Date limite de réception des dossiers complets | Dimanche 22 juin 2025 |
| Information par mail des dossiers complets | Vendredi 11 juillet 2025 |

Jury et critères d'évaluation

Le Cn2r procède à l'instruction et à la sélection des projets et s'assure du respect des critères d'éligibilité.

Le jury de la bourse sera composé de professionnels qualifiés du Cn2r, y compris ses patients partenaires, et d'experts sélectionnés pour leur connaissance des thématiques et méthodologies de recherche proposées. Ces experts pourront être recrutés au sein du Conseil Scientifique et d'Orientation du Cn2r ou par d'autres biais. Chaque membre devra déclarer par écrit ne pas avoir de conflit d'intérêt en prenant part au jury et ne pourra donc pas y siéger s'il est associé à l'une des candidatures.

Comme mentionné ci-dessus, une attention particulière sera portée aux projets intégrant des éléments liés au soutien social et/ou à la recherche participative. Pour autant, la qualité méthodologique du projet, son caractère innovant, de même que sa faisabilité et sa transdisciplinarité seront considérés en priorité. Le parcours du candidat, son domaine d'expertise et ses publications seront également évalués, au même titre que son ou ses encadrant(s).

Le Cn2r est également sensible aux potentielles retombées sociétales du projet, qu'elles soient cliniques, sociales, économiques, etc. Comment le projet contribue-t-il à apporter un éclairage nouveau à une certaine problématique et/ou à promouvoir la prévention ou améliorer le parcours de prise en charge des victimes ? Les projets de recherche fondamentale sont également éligibles. Nous encourageons les candidats à expliquer la pertinence de leur projet à long terme quelle qu'en soit sa nature.

Toute question concernant cet appel à projets peut être envoyée à : contact@cn2r.fr

BREVE PRESENTATION DU CN2R



Le Centre national de ressources et de résilience (Cn2r) est un groupement d'intérêt public créé en 2019 et constitué entre l'Etat (représenté par 6 ministères), le Centre national de la recherche scientifique, l'Ecole nationale de la magistrature et les deux établissements hospitaliers porteurs (le CHU de Lille et l'AP-HP de Paris).

Le Cn2r a pour mission générale de contribuer à la résilience individuelle et/ou collective après la confrontation à un ou plusieurs événements traumatiques et le développement éventuel de syndromes psychotraumatiques.

Pour agir, le Cn2r s'adosse sur les savoirs expérientiels des personnes à l'épreuve du psychotraumatisme et mobilise plusieurs leviers : le développement d'une expertise scientifique pluridisciplinaire sur le psychotraumatisme et la résilience, le renforcement des formations et la promotion des bonnes pratiques, ainsi que la diffusion des savoirs.

Le Cn2r joue également un rôle d'animation du réseau des centres régionaux de psychotraumatisme en lien avec le réseau national de l'urgence médico-psychologique et les autres acteurs du soin médico-psychologique et de l'aide aux victimes.

Pour plus d'informations : <http://cn2r.fr/notre-organisation/>